



Communiqué de presse

Liberté – Egalité - Fraternité

Saint-Etienne
30 janvier 2017

La Primaire de la Gauche et des écologistes a rendu son verdict. L'élection de Benoît Hamon est nette, juridiquement légitime, mais comment apporter mon soutien politique à un candidat à la présidentielle en rupture avec le bilan gouvernemental ?

Avec le groupe des Réformateurs de l'Assemblée Nationale et du Sénat, **j'ai toujours assumé mon appartenance à une "Gauche du réel"** qui veut que les choses changent, face à une Gauche "statutaire" qui trouve que la Gauche n'est toujours belle que dans l'opposition.

Je suis resté fidèle jusqu'au bout à une Gauche de Gouvernement et au sens de l'Etat de Manuel Valls en exerçant mes mandats avec rigueur et humilité, au service de Tous, sans mentir aux stéphanois et aux ligériens sur la nécessité de redresser et de réformer notre pays : Redresser nos finances publiques parce qu'après la quasi faillite de la France du quinquennat de Nicolas Sarkozy et de son 1^{er} Ministre François Fillon, c'était un préalable pour garantir notre souveraineté nationale et notre indépendance face aux marchés financiers. Réformer en redonnant des marges de manœuvre à notre économie et en insufflant un vent d'innovation à notre industrie pour combattre le chômage, véritable fléau social et humain, et pour préparer les transitions écologiques et numériques. Réformer pour passer d'une "égalité de principe", pour ne pas dire "égalité virtuelle", à une "égalité réelle" qui donne véritablement les mêmes chances à tous.

A l'inverse, le projet de **Benoît Hamon a gagné sur une ligne de rupture avec la social-démocratie, sur un projet racoleur irréalisable**. Ce positionnement vise à « couper l'herbe sous les pieds » à *La France insoumise* de Jean Luc Mélenchon pour tenter, de manière illusoire, d'agréger toutes les familles de la Gauche et des écologistes en dehors d'Emmanuel Macron. De plus, comment oublier les divisions et les manigances qui ont gravement contribué à l'affaiblissement des Institutions de la République et du Parti socialiste tout au long de la législature ? Comment oublier la tentative de déposer deux motions de censure contre le propre Gouvernement auquel Benoît Hamon a appartenu, avec le risque de conduire à la dissolution de l'Assemblée Nationale et au retour anticipé de la Droite contre l'intérêt des français.

Dans ces conditions, je n'ai pas vocation à participer à une synthèse molle et à un rassemblement factice des « faux amis » qui ont pu faire les beaux jours du Parti Socialiste. Après mûre réflexion et après trente-cinq ans d'adhésion au Parti Socialiste, dix-neuf ans de mandats électifs sans interruption, dont dix années de mandat parlementaire, **j'ai décidé** de tourner la page et **de m'engager dans une démarche de reconquête des français sur des bases claires et transparentes**. J'apporte désormais mon plein et entier soutien ainsi que mon parrainage à **Emmanuel Macron qui, seul, peut mettre en échec le duel annoncé entre la Droite de François Fillon et l'extrême Droite de Marine Le Pen**.

Pour toutes ces raisons et parce que je ne souhaite plus servir de caution électorale à la fédération du Parti socialiste de la Loire, je ne déposerai pas ma candidature aux élections législatives dans le cadre du Parti socialiste.

Jean Louis Gagnaire
Député de la Loire